

« La jeunesse, priorité pour la relance et la transformation de la Métropole et ses territoires »

COMPTE-RENDU du webinaire 2 du Conseil de développement (CdD)

## L'insertion professionnelle des jeunes adultes

Jeudi 17 décembre 2020 – 18h-20h

### Propos introductifs d'Anne-Marie COMPARINI, Présidente du CdD

Les deux webinaires organisés ont vocation à enrichir **la note d'alerte** (« Poursuivre l'urgence, renforcer la coopération », mai 2020) **et le « Plaidoyer pour la relance et la transformation à moyen et long terme dans la métropole »** (juin 2020). Ils sont étroitement liés : l'éducation et l'insertion sont des puissants leviers pour lutter contre la pauvreté et aider les jeunes à s'intégrer.

Notre cible est **les jeunes**, priorité des priorités : la jeunesse Covid, les jeunes décrocheurs, en déshérence ou en réorientation. C'est pourquoi il était important de réunir quelques têtes de réseaux de l'accompagnement et de l'insertion pour examiner ce que pourrait être **le rôle de la Métropole** dans cette mobilisation, dans cette démultiplication de vos initiatives en direction des jeunes. Tout cela en essayant de **trouver les liens avec les nombreux dispositifs publics existants**.

### Cadrage et objectifs du webinaire, par Henri JACOT, Vice-président du CdD

Ce webinaire 2 est centré sur l'insertion professionnelle des jeunes adultes.

**Les difficultés particulières d'insertion professionnelle pour les jeunes ne datent pas d'hier**. Le rapport Bertrand Schwartz en témoignait déjà en 1981 et abordait le chômage des jeunes (3 fois plus élevé que le reste de la population), de leurs diverses difficultés... Ce rapport a donné lieu à la création des Missions locales en 1982. Depuis, plusieurs rapports sont parus et aboutissent à **un diagnostic largement partagé** :

- Les jeunes ne forment pas un groupe homogène
- Les « dysfonctionnements » du marché du travail avec des contrats courts, des « freins périphérique à l'emploi », etc.
- La diversité et l'hétérogénéité des nombreux dispositifs (d'où non-recours, incertitude...).

**Ces difficultés structurelles se renforcent significativement en période de crise** et sont donc particulièrement devant nous. Le CEREQ a publié en 2020 une étude particulièrement intéressante sur le devenir de la génération de 2010 et son insertion dans l'emploi, qui montre combien elle est touchée par la crise : accès plus difficile à l'emploi, emplois moins stables, trajectoire de carrière plus faible

(« Génération subprimes, génération déclassée » d'O. Passet). Une question se pose dans le contexte actuel : que faire pour que la « génération Covid » ne soit pas une « génération perdue » ?

**L'Etat a pris conscience de ce risque et mis en place des dispositions spécifiques aux jeunes dans cette période Covid ; la Région aussi dans une moindre mesure** en raison de ses compétences Lycées, Formation professionnelle, Orientation. Nous ne parlerons pas ce soir du rôle permanent de l'Education Nationale : DAFPIC, Mission Education Economie... Je voudrais citer aussi le Plan de relance spécifique « Un jeune – une solution », l'obligation de formation « 16-18 ans ».

**Quelle est la situation de la jeunesse dans la Métropole de Lyon ?** L'Observatoire social de l'Agence d'urbanisme de Lyon indique :

- 168 300 jeunes de 18 à 24 ans, c'est-à-dire 12% (+ 107 871 de 25 à 29 ans)
- 15 660 inscrits à Pôle Emploi (et peut-être autant non-inscrits)
- 49 850 jeunes de 16 à 25 ans ont des contacts avec des Missions locales 69, peut-être 40 000 pour la Métropole (9970 jeunes suivis dans le cadre du PACEA Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, 1 540 Garanties jeunes dans la Métropole)
- 169 000 étudiants (dont la moitié environ dans la population recensée).

**Que fait déjà la Métropole en faveur des jeunes et de leur insertion professionnelle ?**

En première approche, quatre types d'action existantes en lien avec ses compétences :

- Étudiants (Maison de l'étudiant, logement, transports...)
- Action sociale, dans le cadre du PMS, à travers notamment des MDM :
  - 2744 jeunes suivis dans le cadre du FAJ Fonds d'aide à la jeunesse, 1175 jeunes bénéficient de Contrats majeurs à la suite de l'ASE Aide sociale à l'enfance, 1720 jeunes suivis par la Prévention spécialisée, 1341 touchent le RSA jeunes
- Politique de la ville : la jeunesse est envisagée comme une « priorité transversale au service du vivre ensemble »
- Insertion (PMI'e, CLEE, CLI...), mais ces dispositifs ne sont pas dédiés spécifiquement aux jeunes.

**Que prévoit de faire la Métropole en faveur des jeunes et de leur insertion professionnelle ?** Le Président Bruno Bernard a annoncé la mise en chantier d'une « sorte de RSA Jeunes » : une concertation est en cours. Cette aide sociale ne s'oppose pas à l'aide à l'emploi : les deux approches au contraire se complètent.

**Notre angle d'approche** dans le webinaire de ce soir est le suivant :

- Un tel « filet de sécurité » est le bienvenu mais il ne faut pas qu'il soit un dispositif de plus. Il doit s'inscrire nécessairement dans un véritable accompagnement global à l'insertion professionnelle dédié aux jeunes
- **Quel rôle de « facilitateur » pourrait jouer la Métropole pour que soient mieux articulées toutes les actions et initiatives en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, qu'elles soient publiques ou viennent d'acteurs économique et sociaux œuvrant dans les territoires ?**

## Temps 1/ Retours d'expériences d'actions d'accompagnement à l'emploi

Jacques BARTIER, EGEE Rhône-Alpes (Entente entre les générations pour l'emploi et l'entreprise)

EGEE Rhône-Alpes est une association de retraités qui intervient auprès des jeunes de plus de 16 ans pour les aider à s'orienter et s'insérer dans l'emploi : nos missions sont de **repérer** et d'**accompagner**. Nous intervenons comme des partenaires des missions locales, les CCAS, l'Education nationale où la problématique de l'insertion est également abordée. Nos modes d'intervention sont très variés, du coaching individuel (« dispositif garantie jeunes ») à des ateliers collectifs ; nos contenus également : nous travaillons aussi bien la recherche de stage, l'entretien, le savoir-être, la posture, etc. selon les profils des jeunes plus ou moins éloignés de l'emploi.

Nous intervenons au sein des missions locales de Bron, Rillieux, Villeurbanne et également au niveau de la Métropole. Grâce à des échanges avec des responsables de ces services, à des comptes-rendus d'assemblées générales et aux expériences d'EGEE, je suis à même de vous proposer la vision de l'association sur l'insertion et les pistes de progrès identifiées.

Nous avons un socle d'engagement assez cadré auprès des jeunes et proposons une solution pour chaque jeune de plus de 16 ans avec des sorties vers la formation, l'apprentissage, le service civique... Nous renforçons l'accompagnement déjà existant dans les missions locales : le dispositif garantie jeunes pour les 16-25 ans, les PACAE qui, outre l'insertion, abordent des problématiques variées telles que la prévention santé, la mobilité ou le logement. Les missions locales travaillent en appui sur des partenaires pour aborder tous ces sujets.

Les missions locales constituent aujourd'hui les acteurs principaux pour la mise en place des dispositifs. Quel positionnement territorial ? **Une mission locale couvre un territoire : ces territoires ne correspondent pas au territoire métropolitain**, mais vont au-delà. Par exemple, la mission locale de Bron couvre des communes de la Métropole, mais aussi Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, etc. Le financement des missions locales est assuré pour 1/3 par l'Etat, 1/3 par Pôle Emploi et 1/3 par les communes. Les missions locales rendent compte à ces financeurs.

Quel sourcing pour repérer tous les jeunes, les invisibles ? Le jeune va au plus près de chez lui : le CCAS, la permanence de la Mairie. Ces premiers contacts lui permettent d'accéder à la mission locale. Le jeune vient en très grande majorité grâce à l'intervention de la famille, ou d'amis. Certains viennent à titre personnel. Très peu viennent orientés par les associations ou les centres sociaux. On est confronté à une réelle difficulté pour repérer les invisibles.

La famille, l'environnement immédiat constituent des appuis importants. Qu'en est-il des jeunes ne pouvant compter sur leur famille ou éloignés des associations et structures ? Organiser des rencontres, renforcer l'animation sont sans doute nécessaires pour qu'ils aient accès aussi à un accompagnement qui les mène vers les portes de l'emploi.

Quelles pistes de progrès ?

- **Clarifier ce que l'on attend de chaque maille du territoire en termes d'animation et de responsabilités.** La commune, pour l'accueil ; les CTM, pour la coordination des acteurs et le suivi des dispositifs ; la Métropole, pour l'animation générale.

- **Améliorer le lien entre la Direction de l'insertion de la Métropole et les acteurs de l'insertion et les missions locales**, par exemple pour le suivi global du parcours d'un jeune et le rattachement des exclus. La coordination se passe bien sur certains territoires (ex. plateforme de suivi des décrocheurs à Vaulx-en-Velin), mais peut être améliorée.
- **Mettre en place/animer une dynamique d'action** : information des jeunes, création d'événements, forums.

### Valérie NAJJARIAN, Directrice d'Innovation et Développement et Présidente de RMI 69 (Rassembler, Mobiliser pour l'Insertion dans le Rhône)

La coordination est une vaste question. Je vous propose de partir de l'exemple du territoire de Saint-Fons pour l'explorer. Innovation et Développement est une association d'accompagnement à l'emploi, basée à Saint-Fons, avec une spécificité : la mobilité. Nous portons un dispositif d'auto-école associative depuis 2006. Depuis 2020, nous proposons le dispositif « mobilité inclusive » financée par la Métropole.

Sur le territoire de Saint-Fons (19 777 habitants en 2020, 7% de demandeurs d'emploi), il y a une multiplicité d'acteurs engagés dans l'accompagnement vers l'emploi, la santé (y compris mentale), etc. y compris les services publics, les entreprises (voir slide) : le « paysage » est complexe... Que retenir de l'expérience de Saint-Fons ?

- La diversité et le nombre important d'acteurs nécessite **une coordination sur l'ensemble du territoire et une coordination des politiques publiques** qui sont mises en œuvre en silo actuellement. Les dispositifs sont là mais manquent de liens entre eux. La question de la transversalité de ces dispositifs se pose.
- Le passage d'une logique de commune dans le cadre d'Uni-Est à une logique de CTM de la Métropole pour la politique d'insertion professionnelle a eu pour conséquence une perte de dynamique, qui était déjà complexe à mettre en œuvre. Il faut **remettre des dynamiques sur ces CTM** car il n'y a pas toujours de logiques de réseaux existants. Comment recréer des dynamiques au niveau de ces territoires ?
- Pour la mise en œuvre, l'analyse ou la réflexion d'un territoire doit pouvoir se faire à des échelles différentes en fonction des logiques et réalités existantes. L'idée est de **s'appuyer sur ces logiques naturelles** plutôt que d'en faire d'autres qui seraient moins efficaces.
- La mise en œuvre doit être **un accompagnement global auprès du public spécifique des jeunes** qui requière la même coordination que les accompagnements des publics adultes.
- **Aborder la coordination par des thématiques transversales**, tels que la mobilité, des filières métiers, etc. permettrait de réinventer des logiques inter-politiques publiques et inter-partenaires.

### Questions/commentaires des participants

Jean-Yves LANGANAY. Quel rôle de proximité possible pour les Maisons de la Métropole ?

Valérie NAJJARIAN. Nous sommes en contact bien sûr avec la MDM pour le RSA, nous travaillons avec les différentes CLI, nous participons aux instances territoriales des MDM et travaillons avec les

travailleurs sociaux. Mais ces liens concernent des publics adultes car les jeunes ne perçoivent pas le RSA actuellement. Il y a sans doute des liens à faire avec les MDM pour le public jeunes, autres que dans le cadre de la PMI (protection maternelle et infantile) ou du suivi des familles.

Henri JACOT. Qu'en est-il des liens avec les chargés de liaison entreprises-emploi (CLEE) ?

Valérie NAJJARIAN. Nous travaillons avec eux et les entreprises lorsque les personnes sont prêtes à l'emploi. Sur la question de la mobilité, les CLEE font aussi remonter des besoins des personnes pour se déplacer dans les entreprises. Nous menons des actions spécifiques et parfois en co-construction avec les CLEE. En transversal, on va approfondir certains thèmes.

Jacques BARTIER. EGEE se veut très opérationnel et mène des actions directes, en B to B. On traite avec les missions locales de tel ou tel accompagnement, mais sur les thématiques transversales, une réflexion plus approfondie est nécessaire. Il y a certainement des actions transversales à mener pour mettre en relations les acteurs de l'accompagnement.

Sahra AGHMIR. Au sein de l'association ALLIES (anciennement porteuse des PLIE à Lyon), je suis chargée de mission pour le secteur de l'insertion professionnelle, en utilisant le levier culturel pour lutter contre les freins périphériques à l'emploi. Pour cela, nous sommes à la confluence de deux réseaux. Les principaux freins à nos actions transverses sont les professionnels, les conseillers emplois, qui ont incorporé des habitudes de travail en silo... Pour penser cette transversalité, il serait peut-être utile de former et d'impliquer les professionnels de l'accompagnement ?

Cécile VILLEMAGNE. Les BIJ peuvent orienter les jeunes vers les structures.

Henri JACOT. En effet, la question de la jeunesse est éminemment communale, mais ne peut pas être que communale : le marché de l'emploi est beaucoup plus vaste et les rencontres de l'offre et de la demande doivent se faire à une plus grande échelle. C'est à ce niveau que les CTM pourraient avoir un intérêt.

Valérie NAJJARIAN. La transversalité est en effet la clé d'entrée. A Saint-Fons, le BIJ est intégré à la Maison de l'emploi et travaille en étroite collaboration avec les missions locales. Le chargé de mission BIJ fait partie de l'équipe de la mission locale. On le consulte même pour des questions de formation des adultes dans une logique de mutualisation de moyens car le BIJ représente une mine d'informations sur les formations initiales, les métiers, etc. Si on passe le BIJ au niveau d'une CTM, on perdrait la logique naturelle des acteurs du territoire : il faut tenir compte des partenariats existants.

Henri JACOT. Les BIJ peuvent tout à fait rester à un niveau communal et des actions être menées à l'échelle des CTM.

Jacques BARTIER. L'accueil des jeunes, par les BIJ ou les maisons de l'emploi, doit être bien identifié. Et, dès cet accueil, l'approche doit être transversale.

Michel PELOSSE. A propos des liens entre institutions et associations, je constate sur les communes du Val d'Yzeron de gros problèmes de liaisons entre les CCAS et les associations. Par exemple, l'association Solidarité Emploi a des difficultés d'accès aux demandeurs d'emploi, jeunes et moins jeunes. Je pense que la Métropole pourrait avoir une action vers les CCAS pour favoriser leurs liens avec les associations. Ce qui est important également est d'assurer un accompagnement individuel et de longue durée par un membre associatif compétent : cela n'entre pas en concurrence avec les professionnels et c'est déterminant pour les jeunes. Enfin, les lycées professionnels et agricoles entretiennent une forte cohésion sociale avec leurs anciens et pourraient repérer plus facilement les jeunes à accompagner.

Comment faire pour faire travailler ensemble des CCAS et des associations et entretenir ces liens ?  
L'initiative ne peut venir que de la Métropole et des Mairies/CCAS.

Catherine HERANNEY (CIDFF). Il existe un appel à projet spécifique de l'Etat jeunes invisibles en cours sur la Métropole avec de nombreuses structures engagées.

Sandrine ALAIMO (IFRA). Il y a plusieurs projets menés sur la Métropole dans le cadre du PIC (Plan d'investissement dans les compétences) 100% inclusion.

## Temps 2/ Illustrations du rôle crucial du monde de l'économie et de la formation

Nicolas MILLET, SEPL (Société d'économie politique et d'économie sociale de Lyon)

Quelles sont les dynamiques actuelles de la jeunesse en lien avec l'insertion ?

- **17% des 15-29 ans sont sans emploi ni scolarité** (OCDE Villeurbanne), **44% des 16-24 ans ne connaissent rien à l'économie** (enquête JECO), et les études témoignent de la précarité croissante des étudiants.
- Les secteurs attractifs sont privilégiés alors que d'autres rencontrent des difficultés de recrutement. Leurs aspirations, pour tel ou tel secteur, sont aussi très liées aux émissions de télé, aux choix de leurs copains, mais aussi aux possibilités de logement, etc.
- D'après leurs critères de choix de l'emploi, **7 domaines sont privilégiés par les jeunes diplômés** : l'intérêt pour la nature et le sens donnés par le poste, le niveau de responsabilité, le plaisir et l'engagement au travail (reconnaissance), le sentiment d'utilité, les actions réalisées en cohérence avec les valeurs personnelles, l'impact de la mission, le degré de liberté, le droit à l'erreur, l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle.
- **3 générations travaillent aujourd'hui dans les organisations** : X (1961-81), Y (1982-94, génération supérieure à 15 millions de salariés), Z (1995-2010), et bientôt « α » (2011-2025). Cela implique la cohabitation de manières d'être et de raisons d'être différentes, interroge la place du travail dans la vie, etc. Les dirigeants se rendent de plus en plus compte des valeurs des jeunes : un travail pourrait être fait sur la rencontre des valeurs des différentes générations au sein des organisations.
- Qu'est-ce qu'on attend d'eux dans les entreprises ? Le top 3 des soft skills attendus par les entreprises (WEF 2020) : **la capacité à la résolution de problèmes complexes, la pensée critique, la créativité.**

On peut distinguer 4 catégories d'initiatives menées par les entreprises en direction des jeunes :

- **Le tutorat des jeunes en missions locales** : tutorat des dirigeants de TPE/PME (FAEZA Fédération des associations d'entreprises des zones d'activités) avec les jeunes des missions locales (2 à 4h / semaine), actions de l'association EGEE/missions locales
- **le développement de l'alternance et des relations école-entreprise** : les actions de rapprochement élèves-entreprises pour le développement de l'alternance par la SEPR (centre de formation professionnelle initial), la mission RH (cellule ou DRH) à temps partagé par deux clubs d'entreprises de ZA/ZI (Meyzieu-AIRM et Corbas) afin de mieux accueillir/encadrer les jeunes recrutés ou alternants, les actions « Ecole-Entreprise » - Medef Lyon-Rhône qui

proposent des présentations du monde de l'entreprise et des portes-ouvertes, l'Entreprise des possibles à l'initiative notamment d'Alain Mérieux

- **La sensibilisation-orientation** : la fondation CGénial du groupe EDF pour la sensibilisation-orientation vers une formation aux sciences de l'ingénieur, l'association « entreprendre pour apprendre » qui vise à identifier les microentreprises créées par les lycéens dans le cadre scolaire
- **Les écoles d'entreprises et emploi en insertion** : les écoles d'entreprises (SEB, Boccard, Réel, Mérieux, etc.) qui visent à former les jeunes non qualifiés mais motivés et prêts à s'engager dans l'entreprise ; le GEIQ BTP (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) qui essaie d'accompagner et de faciliter la prise de poste...

Au final, on voit bien l'intérêt d'établir des passerelles entre les acteurs différents, de sortir des silos et de jouer sur le collectif. Quel cadre partenarial pour mieux organiser et développer ces initiatives dans la Métropole ? Il y a deux écoles sur le territoire métropolitain, ayant chacune leur intérêt :

- **créer un guichet unique**, c'est-à-dire regrouper les acteurs pour simplifier les démarches du public,
- **élaborer une charte de coopération** (ex. comme dans le sud-est, à Saint-Genis-Laval) entre les acteurs qui s'entendent sur un tronc commun, des missions solidaires et complémentaires.

### Sandrine ALAIMO, Directrices des Relations Partenariales et commerciales de l'IFRA (Institut de Formation Rhône-Alpes)

La formation est un levier d'insertion professionnelle des jeunes. C'est une étape du parcours du jeune, une fois que le projet a été validé par son référent (Pôle Emploi, mission locale, etc.). On peut constater à la fois **une offre de formation professionnelle riche** sur le territoire métropolitain et la multiplication des actions de formation et d'insertion professionnelle. On observe **une tendance à la baisse des entrées en formation des jeunes ces dernières années**. En 2019, sur les 12 missions locales du Rhône, il y a moins de 3000 jeunes entrés en formation. En revanche, 2020 voit une reprise de la formation du fait de la mise en place de différents dispositifs de l'Etat (Plan de relance, « un jeune, une solution »...).

Pour les acteurs de la formation, il y a vraiment une nécessité de **remettre de la visibilité/lisibilité dans cet écosystème**. La Métropole a un rôle important à jouer sur le territoire. La formation est une offre globale qui répond à des marchés, même si on tend à revenir à des réponses régionales. Il y a besoin **d'établir des diagnostics territoriaux**, au niveau des bassins d'emploi. La Métropole est ce levier car elle a **la connaissance des besoins et la capacité de remettre du lien entre les acteurs**.

Il s'agit **d'articuler les réponses locales de formation aux besoins des jeunes et en lien avec les besoins des entreprises** et de **travailler avec les professionnels de l'accompagnement** pour que la formation prenne sa place dans un parcours complet vers l'emploi.

### Questions/commentaires des participants

Henri JACOT. Un petit complément à propos du GEIQ BTP que Nicolas Millet a cité parmi les initiatives entre les jeunes et le monde des entreprises pour indiquer que Frank Combet, vice-président de

Cobaty et membre du bureau du CdD (qui n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui) souligne l'intérêt de cette structure pour intégrer des jeunes sans qualification initiale dans ce secteur en difficulté de recrutement, avec un taux de concrétisation de 85% en CDI ou CDD.

Marion PELISSIER (pôle Avenir Emploi Avenir des Apprentis d'Auteuil). Que pensez-vous de la question des jeunes qui « tournent » dans les différents dispositifs sans aboutir sur une réelle insertion socioprofessionnelle ? Comment s'assurer d'un accompagnement efficace qui correspondent aux besoins ?

Sandrine ALAIMO. Je suis d'accord avec vous. Si le projet a été bien posé avec le jeune et la personne qui l'accompagne, l'entrée en formation représente la 1<sup>e</sup> marche vers l'emploi. Aujourd'hui, il y a aussi une volonté d'aller sur l'alternance, qui est un des leviers d'accès à l'emploi. Enfin, il est attendu des organismes de formation aujourd'hui qu'il y ait un taux d'insertion à l'issue de la formation proposée.

Lionel VENTURA. Il y a des secteurs qui recrutent, ils manquent juste des personnes motivées ! A quand un VRAI suivi pour la recherche d'emploi ?

Ali SABER. Beaucoup de jeunes diplômés se dirigent vers l'entrepreneuriat ou des start-ups. Ne faudrait-il pas créer une structure pour les jeunes sans diplômes ou peu diplômés vers l'entrepreneuriat ?

Marie CAPALDINI (Apprentis d'Auteuil). Nous avons un dispositif qui s'appelle l'Ouvre Boîte, à destination des personnes peu diplômées, afin de les accompagner vers l'entrepreneuriat. Par ailleurs, nous proposons au sein du pôle Avenir Emploi des Apprentis d'Auteuil des dispositifs d'insertion qui sont coconstruits avec les entreprises, pour répondre aux besoins du public en insertion, tout en étant au plus près des réalités du monde professionnel. Nous travaillons essentiellement les soft skills via une pédagogie "act to learn" (agir pour apprendre).

Nicolas MILLET. Comment rendre compatible le projet professionnel du jeune et la réalité du marché de l'emploi ?

Gilles GESQUIERE. Cela ramène à des discussions complémentaires que nous avons eues en février 2019 sur l'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et ses habitants. Est-ce que le projet TIGA n'est pas un lieu pour amener un questionnement sur la relation au travail et la place et le rôle de l'industrie sur notre territoire ?

Anne-Laure GARCIN. En effet, sur ces enjeux d'insertion des jeunes vers les secteurs en tension de l'industrie, on peut consulter le lien vers la contribution du CdD :

<https://cdd.millenaire3.com/billets/Publication-de-la-contribution-finale-du-Conseil-de-Developpement-sur-Industrie-du-futur-et-territoires>

### **Temps 3 / Retours d'initiatives à destination de publics spécifiques**

**Amélie MALIGE, Chargée d'appui au développement d'Unis-Cité**

Unis-Cité Rhône-Alpes comprend 6 antennes couvrant l'ensemble du territoire rhônalpin. Notre association régionale a été fondée en 1998 et la dernière promotion a compté près de 300 volontaires. Elle propose un service civique en équipe dans la diversité pour réaliser des missions d'intérêt général : quand il y a un besoin de société, comment les jeunes peuvent y répondre ? Unis-Cité travaille avec plus de 150 structures partenaires chaque année (associations, collectivités...) qui accueillent les

volontaires d'Unis-Cité ou qui financent les projets des volontaires. On propose un accompagnement au projet d'avenir et des formations civiques et citoyennes.

Le service civique n'est pas un dispositif d'insertion professionnelle mais « **un dispositif insérant** » en raison de son effet tremplin. Il permet aux jeunes d'identifier et de savoir valoriser leurs compétences, d'améliorer leur savoir-être et leurs savoir-faire. Les jeunes gagnent en confiance, en autonomie, développent leurs capacités d'initiatives et d'adaptation, leur créativité...

Quelques chiffres :

- **90% des jeunes ont entamé des démarches de reprise d'études, de formation professionnelle ou d'emploi/stage à la fin de leur service civique.** Beaucoup de jeunes ont fait auparavant des choix par défaut, leur service civique leur permet de réfléchir à leurs envies et projets.
- 89% des jeunes d'Unis-Cité estiment que **l'accompagnement d'Unis-Cité permet d'identifier et savoir valoriser ses compétences.**
- Le Service Civique est un tremplin, en particulier les jeunes NEETS\* (ni en emploi ni en formation). **72,4% des jeunes qui étaient NEETS\* avant leur Service Civique à Unis-Cité, sont en emploi ou en reprise de formation 6 mois après** (source : Etude impact Unis-Cité 2018).

Quel est le rôle de la Métropole ? Il dépend de la place que l'on veut pour les jeunes dans la société. Il y a la nécessité d'une ambition politique pour d'une part, **permettre à la jeunesse de s'engager** pour la société, et d'autre part, **renforcer les liens entre structures** intervenant dans le champ de la jeunesse (missions locales, centre de formation, associations...) **pour un impact insérant des jeunes.** Je rejoins un peu l'idée d'un accompagnement sur-mesure reposant sur la rencontre de professionnels, voire même incarné dans un lieu.

[Catherine HERANNEY, Directrice du CIDFF \(Centre d'information sur le droit des femmes et des familles\), Vice-présidente du CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes et Vice-présidente de RMI69](#)

Le CIDFF a informé en individuel 5297 personnes en 2020 dont 82,4% des femmes, 30% d'habitantes de quartiers Politique de la Ville et 954 jeunes de 18 à 29 ans (dont 87% de femmes).

Pour l'ensemble des jeunes, garçons et filles, nous avons **des permanences d'accès au droit.**

**En direction des jeunes femmes,** nous menons **des actions dans différents champs** : mobilisation vers l'emploi, insertion professionnelle, entrepreneuriat, accompagnement à la levée des freins périphériques, accompagnement des Femmes Victimes de Violences.

Pour le public femmes et hommes de moins de 29 ans, nous participons aux **partenariats suivants** :

- des appels à projet autour des jeunes invisibles avec le Crij, Unis-Cité, la Fédération des centres sociaux, la Fédération autour du logement. Nous avons aujourd'hui la capacité de partager les problématiques sur la mobilisation de ces jeunes invisibles. Ces appels à projet sont suivis par la Direccte.
- des actions des promeneurs du Net : informations délivrées aux jeunes à travers les outils numériques
- aux travaux des Missions Locales de Vaulx-en-Velin, Bron, Décines, Meyzieu, pour l'appel à projet des Invisibles

- aux travaux des Missions Locales de Lyon et Givors dans le cadre des interventions sur la Garantie Jeunes sur l'Égalité F/H
- avec l'Epide pour « Lutter contre les discours ambiants radicalisant qui entraînent les jeunes dans des stéréotypes de genres enfermants ».

Nos modalités d'intervention reposent sur l'expertise de l'égalité filles-garçons, les questions de la parentalité et de la conjugalité car les rapports de couples hétérosexuels et homosexuels changent beaucoup... La plupart des jeunes que nous retrouvons dans ces dispositifs ont été victimes de maltraitance au cours de l'enfance ou ont connu des violences intrafamiliales.

**La problématique des jeunes ne peut être résolue sans intervenir sur la souffrance psychique.** Si on n'apporte pas des réponses à ces difficultés, l'intégration dans le monde du travail sera très compliquée, car le monde du travail peut être aussi d'une extrême violence.

Quelles orientations possibles ? Je souscris tout d'abord aux propos d'Innovation et Développement et de l'Ifra sur le manque de coordination, le travail en silo alors que cela fait des années que nous demandons de la coordination. Il y en a eu moment des CTEF mis en place par la Région Rhône-Alpes, arrêtés en 2016. J'ajouterai les orientations suivantes :

- la plupart des acteurs n'ont aucune formation sur la question de l'égalité femmes-hommes et ont une capacité à reproduire des stéréotypes. Si **des formations** ne sont pas mises en place et systématisées, on ne sortira jamais des stéréotypes et de la peur de l'autre. Aujourd'hui, on a des jeunes qui se construisent avec des références nord-américaines qui ne sont pas les nôtres. Le CIDFF est très inquiet.
- **Proposer un accompagnement psychosocial pluriel pour les jeunes femmes** mères de famille, très souvent seules dans la parentalité et isolées, et en lien avec un projet professionnel (ce qui sous-entend la formation des professionnel.le.s à la diversification des orientations professionnelles pour ces jeunes femmes)
- **Renforcer l'accès au droit et la confiance dans leur capacité** à être autonome et actrice de leur parcours. Les jeunes ne connaissant pas leurs droits.
- **Libérer la parole grâce à des professionnel.le.s spécialisé.e.s dans les violences sexistes et sexuelles.** Les professionnels ne se sentent pas suffisamment en confiance pour évoquer ces sujets lorsqu'ils rencontrent les jeunes. Or, il faut être capables de poser les questions, sur des sujets difficiles de violences intrafamiliales, de harcèlement scolaire, etc. pour pouvoir reconstruire leur confiance en eux, parfois totalement détruite.
- **Penser le rôle de la Métropole comme coordinateur des politiques publiques** dans son choix d'intervention avec des professionnel.le.s compétent.e.s sur le sujet Jeunes et Jeunes adultes. Il y a beaucoup d'argent de l'Etat, de la Métropole... et des redondances et des superpositions de dispositifs qui, pourtant, n'atteignent pas toujours leur cible.

### Questions/commentaires des participants

Amélie MALIGE. Je rejoins les remarques sur la santé mentale et souligne le travail d'accompagnement psychologique mis en place par l'Institut Bergeret.

Nicolas MILLET. Cet institut a notamment mis en place un accompagnement psychologique des étudiants durant le confinement.

Henri JACOT. Comme autres actions à destination de publics spécifiques, je souhaite aussi citer l'initiative d'ATD Quart-Monde dans le cadre de « Territoires Zéro Chômeur de longue durée » (quartier Saint-Jean à Villeurbanne) qui mène une étude auprès des jeunes en ce moment et l'expérimentation d'un tiers-lieu à Vénissieux par l'AFPA en lien notamment avec l'AFEV (voir intervention de Cécile Michel au webinaire 1).

Gilles GESQUIERE. A-t-on des retours sur ces initiatives Territoires zéro chômeur, en particulier sur les jeunes ciblés ?

Henri JACOT (*hors connexion*). A Saint-Jean, on a pu embaucher une douzaine de jeunes sur les 80 personnes salariées. Ce qui fait proportionnellement nettement moins que dans les quelques 400 personnes privées d'emploi de longue durée recensées. D'où précisément l'étude en cours menée par ATD Quart-Monde en lien avec la MRIE.

Marion PELISSIER (pôle Avenir Emploi des Apprentis d'Auteuil). Le pôle Avenir Emploi est aussi centre de formation avec l'objectif d'un accompagnement sur un taux d'insertion fort avec l'ambition de créer un trait d'union entre les publics éloignés et les entreprises. Avec les « scolabs », pendant 2-3 mois, les jeunes rentrent dans un dispositif où ils sont formés aux savoir-être, autour des soft skills, et ont des temps en entreprise avec des entreprises partenaires.

Ce dispositif touche un public assez mixte, on observe toutefois des différences selon les secteurs d'activités (restauration, logistique) et les jeunes femmes sont plus souvent confrontées au problème de gardes d'enfant.

## Anne-Marie COMPARINI, Présidente du CdD

Les sujets sont si complexes que je vous propose un prélude prudent et subjectif à la synthèse que nous élaborerons fin décembre-début janvier.

Avec ces deux webinaires consécutifs, on a validé ensemble qu'il y avait de très nombreux acteurs publics assurant leurs missions auprès des jeunes. Le webinaire 1 a mis en particulier le rôle pivot de l'Etat dans la pédagogie, avec l'Education nationale. Pour le webinaire 2, c'est l'Etat et le Ministère du travail, la Région, la Métropole et les collectivités locales... Ces trois dernières ont pour mission de rapprocher les dispositifs nationaux de la réalité du terrain et des personnes.

Nous avons vu clairement aussi la richesse du réseau des acteurs. Le webinaire 1 a montré nettement la cohérence et la convergence des associations qui contribuent à l'accompagnement éducatif des adolescents. Et, peut-être depuis la pandémie, les associations et structures ont envie d'affirmer leur engagement à faire ensemble et à « aller vers » ensemble, par la mise en place d'écosystème. Leur outil est d'être ensemble pour « aller vers » ensemble et proposer des solutions lisibles et visibles.

Il me semble aussi que le véritable soutien global est à l'esprit de tous : un soutien qui ne consiste pas qu'en l'apport de connaissances mais aussi en l'apport d'éléments et de pratiques pour la construction de soi, le rapport à l'autre, l'ouverture aux autres... Ce soutien global doit être associé à la volonté des associations. Le 1<sup>er</sup> filet de sécurité est le soutien financier, mais il doit être associé à une manière renouvelée d'agir ensemble, difficile à définir encore.

La convergence des constats et des actions est un bon socle sur lequel s'appuyer pour les acteurs publics. Ils le font déjà d'ailleurs. Mais, face à la gravité des situations des jeunes, il y a l'urgence de « huiler » les procédures et de rendre les solutions lisibles et visibles, c'est une piste à creuser pour

mieux comprendre les attentes organisationnelles à l'égard de la Métropole. Avec des mots différents, vous dites la même chose : c'est l'articulation entre nous tous qu'il faut mettre en œuvre. Le nombre et la diversité des acteurs imposent un ordonnancement des acteurs et des dispositifs sur l'ensemble du territoire. Les questions annexes sur la transversalité en interne, la mobilisation conjointe de la Métropole, des communes et CTM, ou la prise en compte de l'inter-institutionnel se mettront en place presque naturellement.

Avec Henri JACOT, nous avons déjà essayé de dessiner quelques principes généraux aux deux sujets des webinaires. Pour la co-éducation, la Métropole a besoin de définir son rôle car elle n'en a pas la compétence, en-dehors de son intervention pour les collèges, mais la responsabilité. Elle peut être légitime en liens étroits avec les communes et les CTM à vouloir ordonnancer un écosystème d'alliances éducatives. Il s'agit finalement d'un rôle de facilitateur de l'opérationnalité au niveau des espaces territoriaux et des coopérations décisives entre les différents acteurs. On sent bien que la gouvernance ne peut pas être qu'au niveau métropolitain et qu'il faut investir dans une gouvernance à double niveau avec l'Éducation nationale et les communes-CTM : le niveau stratégique (métropolitain) et le niveau opérationnel (à proximité des communes et quartiers pour la mise en œuvre). Celui-ci n'est-il pas le bon niveau pour réunir les acteurs si nombreux ? Il faut que tous ces acteurs puissent avoir un tableau exact de ce qui se passe : une cartographie de l'existant pour la co-éducation, comme pour l'insertion professionnelle, est un prérequis, en particulier pour alimenter la stratégie métropolitaine d'une vision du maillage territorial. Cette connaissance des pratiques et des habitudes de travail sera utile à la définition d'objectifs réalistes et applicables. Elle peut servir également à déterminer la mise en application sur le terrain, les partenaires manquants, etc.

Pour l'insertion professionnelle, la Métropole peut avoir un rôle plus direct si elle décide d'ouvrir une section dédiée aux jeunes dans son dispositif. Elle aura à la fois le rôle de facilitateur en organisation et de pilote des coopérations. Là encore, deux points restent à creuser : les liens avec les communes et CTM et la place des missions locales (portes d'entrée des plans nationaux). Le double niveau de gouvernance apporte une solution à cela et répond aussi aux besoins de rencontres entre acteurs. Là aussi, une cartographie est requise : c'est une solution banale mais précieuse, un outil d'information également pour les jeunes et leurs familles, un outil de travail pour les partenaires et les services de l'insertion et de l'économie, un outil d'aide à la décision des élus... D'où l'importance des enjeux territoriaux, il faut demander à la structure la plus haute de faciliter cette compréhension des dispositifs et leur bonne implication. Pour qu'elle puisse bien le faire, il nous faut bien connaître les enjeux territoriaux.

C'est un travail au long cours pour la Métropole mais enthousiasmant. Je souhaiterais que, Noël passé, chacun réfléchisse à ces pistes de réflexion et nous envoie leurs idées. Notre contribution sera soumise fin janvier à Madame BOFFET et aux Vice-présidents concernés. Nous espérons qu'elle prendra toute sa place dans la démarche de la Métropole, en complément des travaux menés avec les services.

**Laurence BOFFET, Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la participation et aux initiatives citoyennes**

Merci pour tous ces échanges, qui montrent bien la richesse de notre territoire. Je souhaiterais rappeler notre expérience à venir de « RSA jeunes » : ce dispositif ne sera pas suffisant mais nous n'avons pas les moyens pour faire ce que l'État devrait faire auprès des 18-25 ans. Nous avons choisi de mettre en parallèle plusieurs méthodologies pour essayer de mieux le construire : mettre autour de la table les acteurs directs (jeunes, associations) pour définir le dispositif dans le cadre d'ateliers actuellement en

cours ; réaliser une étude d'usages auprès de jeunes très en difficulté qui ne disposent pas d'autres aides. Un double effet est recherché : trouver ces nouveaux dispositifs et rassembler les acteurs pour réfléchir à leurs actions et leurs métiers respectifs. Les échanges de ce soir confirment ce besoin. Les jeunes interrogés nous le disent : « je ne rentre jamais dans les cases », « j'ai aussi tel et tel problème ».

Notre défaut est de travailler en silo, c'est le cas aussi pour les communes. Plus généralement, c'est un défaut de la société et le défaut de la gestion de projet. On ne sait plus trop en sortir, faire du commun et revoir aussi les temporalités. On a aussi une société très morcelée. Je suis de la génération X et j'encadre des jeunes dans mon travail professionnel auprès de PMI, sans direction RH comme beaucoup : on a ces confrontations de générations, de façons de faire. Je crois qu'on ne se connaît pas bien.

Pour moi, c'est le mandat de la dernière chance pour la Métropole : elle doit prouver son utilité, pas en remplacement des communes mais en appui. Nous devons retravailler la question territoriale avec les CTM. Il y a un travail d'invention avec tout le monde, y compris vous, pour essayer de mettre en place les bonnes réponses.

Enfin, je pense que les dispositifs pour la jeunesse doivent être travaillés avec les jeunes eux-mêmes. C'est difficile pour eux : ils sont démographiquement les moins nombreux, ils ont du mal à se faire une place dans la société et nous avons du mal à les comprendre et à les intégrer. Nous allons aussi essayer de réfléchir aux moyens de mieux concerter avec les jeunes, dans la perspective du RSA jeunes. Des petits dispositifs ont été mis en place et ont permis d'aborder le juridique, l'emploi, la formation... avec les acteurs concernés et les militants. Nous avons les compétences au sein de la Métropole pour inventer les moyens de se rencontrer et de travailler ensemble. La Métropole doit jouer le rôle de passerelle. Toutes vos contributions seront versées au dossier jeunesse qui est brûlant en ce moment la Métropole.

\*\*\*

## PERSONNES PRESENTES AU WEBINAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

AGHMIR	Sarah	ALLIES
ALAIMO	Sandrine	IFRA
ANTONA	Marie-France	Comité d'habitants du quartier Moncey- Lyon 3
BARTIER	Jacques	EGEE RHONE ALPES
BELDA	Corinne	Solidarités Nouvelles face au Chômage
BLAZY	Simone	CdD – Personne qualifiée
BOFFET	Laurence	Vice-Présidente Participation citoyenne
CAPALDINI	Marie	Pôle Avenir Emploi des Apprentis d'Auteuil
CLANCY	Catherine	Citoyenne volontaire CdD
COMPARINI	Anne-Marie	Présidente Conseil de développement
COUDERT	Annie	Conseil de Quartier Gratte-Ciel -Villeurbanne
GALLET	Marie-Astrid	Direction insertion – Métropole de Lyon
GARCIN	Anne-Laure	Métropole de Lyon- Participation citoyenne
GESQUIERE	Gilles	Université de Lyon
HERANNEY	Catherine	Directrice CIDFF
JACOT	Henri	Vice-Président Conseil de développement
JANUEL	Caroline	Compte rendu (prestataire Métropole Lyon)
LANGANAY	Jean-Yves	Conseil de quartier villette Paul Bert (Lyon 03)
LAFoux	Christophe	Directeur Insertion-Emploi - Métropole Lyon
MALIGE	Amélie	Unis-Cité
MASSON	Jean	UCIL
MATHIAS	Alain	Citoyen volontaire
MILLET	Nicolas	SEPL
MUCHADA	Elsa	Conseil de Quartier Lyon 6 <sup>ème</sup>
NAJJARIAN	Valérie	Innovation et Développement – RMI 69
PARENT	Romane	Direction Insertion – Métropole de Lyon
PELISSIER	Marion	Pole Emploi Avenir - Apprentis d'Auteuil
PELOSSE	Michel	CTM Val d'Yzeron
PETRAGALLO	Thomas	CTM Rhône Amont
SABER	Ali	Association AWAL Grand Lyon
TAVERNIER	Michel	ENAXION
VENTURA	Lionel	DARLY
VILLEMAGNE	Cécile	Ville de Villeurbanne
SCHINDLER	Pierre	Solidarités Nouvelles face au Chômage